



**Vaccination maladies vectorielles
Bulletin d'informations pour les vétérinaires sanitaires n°14
Date de publication : 18/07/2025**

INFORMATIONS SUR LES CAMPAGNES DE VACCINATION FCO 1 ET FCO 8 DE 2025

➤ **FCO 8**

- **FIN ANTICIPÉE DU ZONAGE VACCINAL** : compte tenu de l'évolution des commandes de vaccins BLUEVAC 8, le zonage vaccinal s'achève 15 jours plus tôt qu'initialement prévu. Il est donc possible depuis le 18/07/2025 de commander des vaccins pour l'ensemble des cheptels d'ovins sur tout le territoire métropolitain

➤ **FCO 1**

- Les premières doses de BLUEVAC 1 ont été livrées à SERVIPHAR et sont désormais ouvertes à la commande. Seul le flaconnage en 100 mL est disponible pour le moment. Le flaconnage 252 mL sera disponible lors de la seconde livraison à SERVIPHAR fin juillet/début août
- **RAPPEL** : seuls sont éligibles les élevages du cordon sanitaire pyrénéen constitué des départements suivants : PYRENEES-ATLANTIQUES (64) ; HAUTES PYRENEES (65) ; HAUTE-GARONNE (31) ; ARIEGE (09) ; PYRENEES ORIENTALES (66) ; LANDES (40) ; GERS (32) ; AUDE (11)